



Un bilan satisfaisant grâce à une clientèle fidèle, les Normands ont conforté leurs besoins de mobilité en 2020

2020, une année difficile pour le trafic aérien, pondérée à Caen

Au niveau national, le trafic aérien a baissé de 70 %.

L'aéroport de Caen-Carpiquet a limité la baisse avec **162 426 passagers commerciaux** accueillis, soit moins 46,7 % de trafic par rapport à l'excellente année 2019. Ce taux de régression est largement inférieur à la moyenne nationale. Le modèle économique de l'aéroport de Caen-Carpiquet reposant sur un trafic de capitale régionale à capitale régionale s'est révélé particulièrement pertinent pendant cette crise.

Et la Normandie est attractive. L'envie de « voyager en France », de « partir ou venir en Normandie en avion » est confirmée par une étude menée en juillet 2020* auprès des passagers au départ de Caen. Sur la ligne Caen<>Toulouse, ce sont à 53 % des voyageurs originaires d'Occitanie (47 % de Normands), sur la ligne Caen<>Marseille, ce sont à 42 % des voyageurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (58 % de Normands). Un constat qui intègre les déplacements professionnels et les déplacements familiaux.

Autre indicateur, le fort taux de remplissage des avions en 2020 et la reprise d'un rythme d'activité habituel, dès que cela a été rendu possible, témoignent de la grande confiance des passagers et leur besoin de mobilité au départ de Caen. Autre signe positif, les compagnies aériennes ont rouvert les vols à l'aéroport de Caen-Carpiquet avant Orly notamment pour AIR France et VOLOTEA a profité de cette reprise pour lancer une nouvelle ligne vers Nice. L'avion reste un moyen de transport rapide, bon marché et sûr.

L'aéroport de Caen-Carpiquet a maintenu l'accueil de vols sanitaires

L'infrastructure, propriété de la Communauté urbaine Caen la mer, exploitée par la SAS Aéroport Caen Normandie- CCI Caen Normandie, a été durement affectée par cette conjoncture économique, comme toutes les entreprises. L'aéroport a été fermé au public pendant près de 3 mois, mais les équipes se sont attachées à maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement et de sécurité.

Compte tenu du contexte, l'accueil de vols sanitaires a augmenté. Afin d'assurer le transport de patients, les avions-ambulances ou avions-médicalisés ont été mobilisés. 323 vols sanitaires se sont posés sur le tarmac en 2020, contre 97 en 2019, soit une hausse de 232 %.

Des perspectives pour 2021 et des réservations déjà possibles

8 destinations demeurent desservies en direct au départ de Caen-Carpiquet : **Ajaccio, Bastia, Calvi, Figari, Lyon, Marseille, Nice et Toulouse.**

Nouveau : VOLOTEA lance une nouvelle ligne vers **Montpellier.**

La compagnie **VOLOTEA reprend son programme de vols** et lance la ligne vers Montpellier :

- À partir du 19 février, jusqu'à 5 vols par semaine à destination de Marseille
- À partir du 26 mars, 2 vols par semaine vers Lyon et vers Nice
- A partir du 2 avril, jusqu'à 4 vols par semaine vers Toulouse et 2 vols par semaine vers Montpellier
- À partir du 3 avril, jusqu'à 4 vols par semaine vers Ajaccio et jusqu'à 2 vols vers Bastia
- À partir du 24 avril, jusqu'à 2 vols par semaine vers Figari

La compagnie **AIR FRANCE maintient son programme de l'été 2020** vers Ajaccio et Calvi et dessert la destination de Lyon.

En 2021, le port du masque reste obligatoire dans l'aéroport et à bord des avions. Comme en 2020, une attestation sur l'honneur pour déclarer la non-infection à la Covid-19 sera demandée à l'aéroport (jusqu'à nouvel ordre).

Les clients peuvent se renseigner au départ ou à l'arrivée à Caen directement sur le site de l'aéroport : <https://www.caen.aeroport.fr/>. Le comptoir-vente est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h45, le dimanche de 14h15 à 18h45. Les informations sont également possibles par téléphone au 02.31.71.20.10 ou par courriel : aeroventes@caen.cci.fr

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Retour sur les travaux 2020 et les projets 2021 pour l'aéroport Caen-Carpiquet

En 2020, Caen la mer a investi majoritairement sur deux projets. Premièrement le **réaménagement du parvis et du cheminement du parking usagers**. Avec un coût de 250 000 € HT (dont un accompagnement de la Région Normandie à hauteur de 25 %), le but de ces travaux finalisés en juin 2020 était de faciliter l'accessibilité de l'aérogare pour les Personnes à Mobilité Réduite, de favoriser la connexion avec le réseau de transport en commun et de sécuriser les déplacements depuis et vers le parking temporaire.

En parallèle, Caen la mer a également mené un travail de **requalification et extension du parking avion**. Ce dernier étant désormais vétuste, il était nécessaire de le réaménager et de les remettre aux normes (eau et éclairage). Débutés en mai et terminés en novembre dernier, ces travaux d'un coût total de 3 800 000 € HT (dont un accompagnement de la Région Normandie à hauteur de 25%) ont permis également d'augmenter la capacité d'accueil pour la période de pointe et de l'aviation d'affaire.

Courant 2021, la Communauté urbaine prévoit de **réaménager les espaces extérieurs de l'aérogare** (côté piste). Caen la mer souhaite, en effet, supprimer les bâtiments devenus vétustes et obsolètes, tout en facilitant le stationnement des passagers sur les zones extérieures à l'aérogare. Ces travaux, d'un coût prévisionnel de 25 000 € HT (dont 25% pris en charge par l'exploitant), devraient avoir lieu entre mai et juin 2021.

**cf. dossier de presse*

Contacts presse :

Laurie Corbin, T. 02.31.54.55.86, lcorbin@caen.cci.fr
Daniela Terzi, T. 02.31.25.45.94, d.terzi@caenlamer.fr